
Xavier BISARO, *Le passé présent : une enquête liturgique dans la France du début du XVIII^e siècle*

Paris, Cerf (« Histoire religieuse de la France », 38), 2012, 192 p., 24 cm, 34 €, ISBN : 978-2-204-09561-7.

Alain Rauwel



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/8155>

DOI : 10.4000/rhr.8155

ISSN : 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2013

Pagination : 425-428

ISBN : 978-2200928650

ISSN : 0035-1423

Référence électronique

Alain Rauwel, « Xavier BISARO, *Le passé présent : une enquête liturgique dans la France du début du XVIII^e siècle* », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 3 | 2013, mis en ligne le 04 octobre 2013, consulté le 22 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/8155> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhr.8155>

Ce document a été généré automatiquement le 22 septembre 2020.

Tous droits réservés

Xavier BISARO, *Le passé présent : une enquête liturgique dans la France du début du XVIII^e siècle*

Paris, Cerf (« Histoire religieuse de la France », 38), 2012, 192 p., 24 cm, 34 €, ISBN : 978-2-204-09561-7.

Alain Rauwel

RÉFÉRENCE

Xavier BISARO, *Le passé présent : une enquête liturgique dans la France du début du XVIII^e siècle*, Paris, Cerf (« Histoire religieuse de la France », 38), 2012, 192 p., 24 cm, 34 €, ISBN : 978-2-204-09561-7.

- 1 L'oratorien Pierre Lebrun (1661-1729) est fameux pour les quatre volumes de son *Explication littérale, historique et dogmatique des prières et des cérémonies de la messe*, publiés entre 1716 et 1726, souvent réédités et qui constituent l'un des fleurons de l'érudition ecclésiastique gallicane. Les historiens du culte savent bien aussi que le fonds Lebrun est une ressource infiniment précieuse pour leurs travaux : les dossiers préparatoires à l'*Explication*, conservés à la BN sous les cotes lat. 16796 à 16818 (complétés par AN M 855/11), sont régulièrement consultés par les amateurs de *singularités liturgiques*. Pour ne prendre qu'un exemple récent, c'est au fonds Lebrun que Pascal Collomb doit la matière de sa communication sur l'ordinaire de Chanteuges présentée en septembre 2012 au colloque *Concurrences, influences et complémentarités monastiques* de La Chaise-Dieu. Mais nul ne s'était jusqu'ici interrogé sur les motivations de l'oratorien, sur ses méthodes, sur les présupposés de son travail. X. Bisaro, que ses amples recherches sur l'abbé Lebeuf et son monde ont rendu plus familier que quiconque des liturgistes d'Ancien Régime, a eu l'excellente idée de mener une « enquête sur l'enquête », pour paraphraser un célèbre numéro de la revue *Mil neuf cent*.

- 2 Lebrun n'était pas un débutant lorsqu'il conçut le projet de son *Explication*. Appartenant au « groupe des auteurs de livres liturgiques néogallicans de première génération », il avait participé à la préparation du Missel de Cluny. Il avait surtout pu lire les synthèses d'illustres prédécesseurs : le chanoine bourguignon Lazare Bocquillot, dont le *Traité historique de la liturgie sacrée* était paru en 1701 (et qui collaborera avec enthousiasme à l'enquête), et plus encore le cluniste Claude de Vert, dont l'*Explication simple, littérale et historique des cérémonies de l'Église* connaît son premier tirage en 1706. Tout un pan du projet de Lebrun est une réponse à de Vert. À la doctrine arrêtée du bénédictin, favorable comme on sait à l'explication utilitaire de tous les rites (on allume des cierges sur l'autel parce qu'il fait trop sombre pour lire !), le disciple de Bérulle répond par une approche à la fois plus nuancée et moins terre-à-terre. S'il admet que la bienséance et la commodité sont *quelquefois* à l'origine des pratiques d'église, il postule que *souvent* ce sont les « raisons symboliques et mystérieuses » qui doivent garder le dernier mot. Et c'est pour connaître le plus précisément possible ces pratiques et ces raisons qu'il adresse en 1714 un premier questionnaire à de nombreux informateurs potentiels, dans toutes les provinces ecclésiastiques du royaume. X. Bisaro donne très heureusement le texte complet du questionnaire, dans sa version courte (27 articles) comme dans sa version développée (111 articles). Est-ce une « collecte ethnologique » ? La formule ne convient pas vraiment, même si des accents qui auraient pu appartenir au curé Thiers (mort en 1703) se font parfois entendre, comme lorsque les jeux du type « prose de l'âne » sont qualifiés de « superstitions ».
- 3 Les centres d'intérêt du liturgiste de Saint-Magloire ne sont toutefois pas les seuls enseignements de la recherche. L'un des atouts du travail de X. Bisaro est d'avoir reconstitué, grâce aux réponses conservées à la BN, les réseaux (plus ou moins) savants sur lesquels Lebrun s'est appuyé pour mener son enquête. Nous découvrons ainsi comme un premier essai de sociographie de la « province liturgique de la République des Lettres ». Car c'est bien à cette République que veulent appartenir les contributeurs, se plaçant sur le même pied qu'un naturaliste ou qu'un antiquaire. Le doyen de Bourges l'écrit en toutes lettres : en répondant, il entend « servir l'intérêt de l'Église et de la République des Lettres ». Il n'y a d'ailleurs pas de différence de nature entre les points d'accroche du discours liturgisant et ceux des philologues ou des numismates du temps : on recherche des *monumenta liturgica*, tout comme Montfaucon, pour ne citer que lui, recherche les *Monuments de la monarchie française* (à partir de 1729) ; on s'enquiert des particularités locales sur le mode des *voyages savants* à la Martène et Durand, qui donnèrent d'ailleurs naissance, sous la plume d'un quasi homonyme de notre auteur, à des *Voyages liturgiques de France* publiés en 1718.
- 4 Pour autant, n'imaginons pas l'Église de France répondant comme un seul homme aux sollicitations de Lebrun. L'affaire janséniste suscite trop de clivages, aux dernières années de Louis XIV, pour envisager une réaction unanime. Mais X. Bisaro, cartographiant les réponses, observe aussi des déséquilibres régionaux : presque rien des provinces de l'ouest, notamment. À côté des confrères en religion de l'auteur, la majorité des collaborateurs sont des chanoines. Nul hasard à cela : liturgiquement parlant, les cathédrales jouent un rôle tout à fait particulier. Elles sont de véritables conservatoires des usages locaux, gardant précieusement les anciens livres et les dispositifs afférents. Dans les simples paroisses, en revanche, d'évidentes nécessités pratiques empêchent d'en faire autant : les livres diocésains, imprimés en petit nombre, rarement réédités, sont loin d'être accessibles partout. On se réfugie alors dans le

romain, standardisé et économique. C'est par le marché du livre que la Chrétienté s'uniformise, c'est par les microcosmes canoniaux qu'elle échappe à une sorte de pré-américanisation culturelle. La bonne volonté de tel ou tel bénéficiaire est pourtant loin de tout résoudre. La tradition du secret est très forte dans ces petits cercles de privilégiés – qui est ce Parisien qui veut tout savoir des usages locaux ? Combien d'archivistes répondent alors qu'ils ne possèdent rien d'intéressant dans leurs fonds ? Combien de cas où les anciens livres sont rangés dans un coffre à trois clefs dont l'un des détenteurs fait de la résistance ? Sans compter, lorsqu'enfin on accède aux pièces, que les ravages des guerres de religion ne sont pas un mythe, et que ce que n'ont pas fait les huguenots, les souris ou l'humidité ont bien pu l'achever. Le missel « de cinq cents ans d'âge » (comme écrivait aussi Martène) est bien là, mais il est pourri et illisible...

- 5 Malgré tous les échecs ponctuels, on ne saurait conclure à l'échec global de l'enquête. La masse d'informations rassemblées est considérable. Des textes rares sont signalés, des usages musicaux révélés, des gestes singuliers décrits, des ornements anciens préservés. L'un des aspects les plus féconds de la collection concerne les dispositifs spatiaux, si prisés aujourd'hui par les archéologues du bâti et les liturgistes. Le questionnaire de Lebrun est contemporain du réaménagement de nombreux chœurs de cathédrales françaises, magistralement étudié par Mathieu Lours dans son *Autre temps des cathédrales* (Paris, 2010), en utilisant d'ailleurs les recueils de la BN. Les correspondants de l'oratorien y sont fort sensibles et enregistrent organisation des stalles, disposition de l'autel, implantation du luminaire, forme des jubés, chancels ou trefs...
- 6 Portant un regard d'ensemble sur l'enquête et son résultat, l'*Explication*, X. Bisaro y discerne les symptômes d'une crise du rapport entre l'Église et sa liturgie, d'un éclatement de la « conscience rituelle ». Selon lui, le P. Lebrun ne rêvait que d'une *expositio missae* à la Durand de Mende. Mais, savant de son temps, il ne crut pas pouvoir échapper à une consultation de la République des Lettres. Et le résultat, loin de fortifier son propos initial, eut pour effet de le mettre radicalement en question ; là où il voulait donner à voir une Chrétienté cohérente et unie en un *Speculum liturgiae* parfaitement poli, il ne put que constater l'existence d'un kaléidoscope fait de mille fragments inconciliables, c'est-à-dire d'une irréductible diversité des formes culturelles. La « transposition liturgique du projet antiquaire » aurait ainsi produit la même déflagration que, bien plus tard, l'application de la méthode historico-critique au donné révélé, cause bien connue de la crise moderniste. Une telle datation haute des origines de la « question liturgique » est heureusement provocante, et amène à ne plus prendre pour argent comptant les chronologies reçues. Elle ne manquera pas de surprendre, comme elle eût, à coup sûr, surpris Lebrun lui-même. C'est que les enjeux sont complexes, et toujours mêlés : X. Bisaro en donne une bonne preuve en signalant *in fine* les rééditions contemporaines de l'*Explication des prières et cérémonies de la messe*. Celle de 1949, dans la collection du Centre national de pastorale liturgique, est le fait des novateurs qui triomphèrent après Vatican II. Celle de 1976, préparée par le P. Barbara et préfacée par Mgr Lefebvre, émane des opposants les plus résolus à la révolution liturgique des années 1960. Autant dire que le projet de Lebrun résiste à l'analyse, puisqu'il a pu être revendiqué par les adversaires les plus inconciliables !

AUTEURS

ALAIN RAUWEL

Université de Bourgogne.